Brief des dispositifs d’**accompagnement** ~~à destination des équipes pédagogiques (TC) et d’~~**~~offre culturelle~~** ~~(formations thématiques inscrites au PAF pour les enseignants) (SC)~~

Le CAUE aide les équipes pédagogiques à construire leur démarche pédagogique et leur propose des ressources, des outils de sensibilisation et de diffusion en lien aux territoires. Le CAUE co-organise également des formations à destination des enseignants.

*Le CAUE du Nord accompagne les équipes pédagogiques au même titre que les élus ou les particuliers. Une stratégie est nécessaire pour définir l’offre à proposer aux enseignants*

**Contexte**  
La structuration de l’offre aux **particuliers** esten cours, une réflexion sur la structuration de l’offre aux **collectivités** avec harmonisation des outils et supports utilisés dans les différents territoires est ébauchée. La stratégie pour les **équipes pédagogiques** est à définir.

**Pour qui ?**  
Les équipes pédagogiques, les enseignants du primaire au lycée, les animateurs (péri scolaire, structures culturelles, associations...)

**Pourquoi ?**  
Structurer l’offre du CAUE à destination des équipes pédagogiques/Anticiper le calendrier et jauger le nombre d’interventions du CAUE/Monter des partenariats pérennes pour démultiplier l’action du CAUE/Former des relais sur le territoire (les enseignants auprès de jeunes, auprès d’autres enseignants…)/Faire monter en compétence les acteurs/Proposer des outils adaptés aux besoins/Faire du lien entre la formation et les demandes de terrain.

*Lien au programme d’actions : Définir les modalités d’accompagnement*

**Comment ?**

Après avoir recyclé les ateliers construits et animés ces 40 dernières années,….

On ne sait pas aujourd’hui comment les enseignants se servent de la matière des formations / si ils s’en servent.

4 accompagnements sont proposés, ils peuvent s’additionner ou être autonomes

Dans tous les cas, en amont, le référent territorial et un ou plusieurs référents piliers si besoin sont sollicités pour échanger sur le contexte communal et sur les enjeux liés au projet.

1 – Conseil ponctuel

Réponse à une demande ponctuelle.

2 - Accompagnement en lien à un projet d’aménagement communal

Accompagnement d’équipes pédagogiques suivant la démarche en 5 étapes (type “Une cour pour demain”, “Une ville pour demain”, ...) dans des projets qui concernent l’évolution de l’environnement proche de l’établissement scolaire (établissement scolaire, cour d’école, espace public, …)

3 – Offre de formation thématique *ou Formation -action dans un thème annuel*

Formation s~~ur 2 ans type “Parcours”,~~ thématique (en lien à la saison culturelle) et méthodologique, Appel à projet, mise à disposition de carnets de recommandations et de dossiers documentaires, publication d’une séquence en autonomie (+ conseil ponctuel pour l’utiliser sans la formation)

4 - Accompagnement partenarial

Partenariat sur 2 ans (commune et structure(s) du territoire), appel à projet, accompagnement sur l’année suivant une démarche définie, restitution en présence des différents établissements et partenaires, valorisation pérenne du projet (portail)

1 – Conseil ponctuel

Réponse à une demande ponctuelle d’un enseignant.

Le CAUE rencontre et échange avec la personne qui l’a sollicité, explique la démarche et transmet des outils, exemples de démarches ou réalisations (+ lien au portail dédié), et propose des contacts pouvant enrichir son projet…Une fiche Activité et une fiche Action sont produites par le CAUE.

Un questionnaire est envoyé par le CAUE à la fin de l’année scolaire pour avoir un retour sur la démarche qui a été mise en œuvre et sur les productions, dans un objectif de mutualisation et d’enrichissement des démarches pédagogiques.

Investissement approximatif : 6 heures par conseil ponctuel

Pas d’adhésion requise

2 - Accompagnement en lien à un projet d’aménagement communal

Accompagnement dans le cadre de la participation citoyenne à un projet d’aménagement

Accompagnement d’équipes pédagogiques suivant la démarche en 5 étapes (type “Une cour pour demain”, “Une ville pour demain”, ...) dans des projets qui concernent l’évolution de l’environnement proche de l’établissement scolaire (établissement scolaire, cour d’école, espace public, …)

Le lien avec la commune est indispensable. Les élèves/jeunes sont questionnés sur l’évolution d’un lieu et participent au montage du cahier des charges. Un temps de partage avec le porteur de projet est nécessaire.

En fonction du contexte et du nombre de structures concernées, le CAUE propose des ateliers qu’il anime, et un temps de sensibilisation (éventuellement formation) pour les équipes pédagogiques impliquées dans le projet, et des ressources.

A partir d’un nombre suffisant d’établissements (12 stagiaires), le CAUE propose une formation spécifique pour utiliser une séquence pédagogique en autonomie.

*Pour mémoire, liens au programme d’actions :*

TC : **Ouverture à tous les sujets d’aménagement** (Identifier les thèmes émergents et récurrents qui alimentent les Ateliers)

SC : **Restitution** (Contribuer à des rencontres partenariales en lien aux situations de conseil)

E : **Valorisation des projets exemplaires sous forme de conversation** (Produire des conversations sur des situations de projets exemplaires accompagnées par le CAUE) / **Portail communal** (Mettre à jour les portails territoriaux)

SPASS : **Valeurs d’exemple sur le sujet, dossiers documentaires** (Compléter la ressource disponible au CAUE / Qualifier les ressources documentaires / Assembler la ressource des partenaires / Favoriser la participation de tous à l’observatoire)

Investissement approximatif : 5 jours pour une classe (1 jour par classe supplémentaire) soit :  
3\* ½ journées (rencontre de la commune, rencontre le l’équipe enseignante, réflexion sur la mise en œuvre du projet + ½ journée de terrain + 1 journée préparation ateliers + 2 ateliers de 2 heures avec 3 intervenants CAUE / classe + ½ accompagnement préparation de la restitution + ½ journée de restitution) =

Adhésion requise (la commune, la, les structures impliquées ?)

3 – Offre de formation thématique ou Formation -action dans un thème annuel (différente de la formation Saison Culturelle inscrite au PAF avec un public volontaire et des thématiques culturelles)

*(Ce scénario est né de la fusion de la première version du document où co-existaient “une formation thématique, une formation théorique et une revue de projet”)*

Formation s~~ur 2 ans type “Parcours”,~~ thématique (en lien à la saison culturelle) et méthodologique, Appel à projet, mise à disposition d~~e carnets de recommandations et~~ de dossier documentaire, publication d’une séquence en autonomie (méthodologie pour aborder le thème précis)(+ conseil ponctuel pour l’utiliser sans la formation)

Réservée à des enseignants (idéalement au moins 2 par établissement) qui souhaitent s’engager ensemble dans un projet en lien à la **thématique proposée** (20 volontaires + 5 “choisis” par appel à projet ?). Dans l’appel à projet, bien préciser qu’ils s’engagent à évaluer la séquence en autonomie.

A l’issue de la ~~1ère année~~ de formation, ils disposent de la méthodologie du CAUE, de la séquence en autonomie (déroulé) et ~~des carnets de recommandations et~~ un dossier documentaire (ressources, valeurs d’exemple), et mettent en œuvre leur projet qu’ils restitueront en dernière journée de l’année suivante. Le CAUE met en relation les équipes et les partenaires opérationnels.

~~Sur 2 années, sur une thématique spécifique (4 journées) :~~

Décembre 2020 : Choix du thème

2021 : Public volontaire

2022 : Public désigné (les mêmes)

J1 : REFLECHIR : “Réussir son projet pédagogique”, OBSERVER > visite active (en décembre),   
J2 : IMAGINER > Intervention partenaires, personnes ressources, enjeux, … et visite active  
J 3 : RÉALISER (septembre/octobre année 2) > Temps de construction du projet pédagogique ?  
J 4 : HABITER (mai année 2) > Temps de restitution et d’évaluation + Adaptation et enrichissement des outils

Au moins un établissement s’engage à expérimenter la séquence en autonomie telle qu’elle est proposée par le CAUE, à nous faire un retour et à valoriser le résultat.

A l’issue de la formation, la séquence en autonomie est amendée et publiée.

Le CAUE conseille **ponctuellement** les équipes pédagogiques qui n’ont pas suivi la formation et qui souhaitent utiliser la séquence en autonomie et suivre la démarche.

2 sessions de formations sont proposées (1-inscrite au PAF (pour collège et lycée), 1 à communiquer auprès des IEN (à organiser à leur demande, par circonscriptions pour les enseignants de primaires)

*Liens au programme d’actions :*

TC : **Séquence pédagogique** (Outiller les adhérents dans leur démarche de projet en lien avec le territoire), **Carnet “réussir son projet pédagogique”** (Outiller les adhérents dans leur démarche de projet en lien avec le territoire) / **Revue de projet** Favoriser l’échange entre les partenaires des territoires dans des Revues de projets, Identifier les thèmes émergents et récurrents qui alimentent les Ateliers)

SC : **Formation thématique** (Construire le programme de formation en lien aux thèmes émergents et récurrents des situations de conseil / Contribuer à des rencontres partenariales en lien aux situations de conseil / Construire le programme de formation en lien aux thèmes émergents et récurrents des situations de conseil /Compléter la formation « Réussir son projet d’aménagement » pour les porteurs de projet déclinable selon les 3 ateliers / Contribuer à des rencontres partenariales en lien aux situations de conseil

E : **Carnet de recommandation sur le thème** (Publier des carnets de recommandations en lien aux thèmes des actions de sensibilisation et de formation (publication numérique)) / **Dossier documentaire** (Finaliser et nourrir les portails thématiques à partir de la médiathèque du cadre de vie et de l’observatoire participatif (y compris Carto et Carnet)) / **Conversations VE** (Produire des conversations sur des situations de projets exemplaires accompagnées par le CAUE)

SPASS : **1 Fiche par projet pédagogique** (Favoriser la participation de tous à l’observatoire) / **Carnet de recommandation sur le thème** et **Dossier documentaire** (Compléter la ressource disponible au CAUE / Assembler la ressource des partenaires / Qualifier les ressources documentaires / Organiser la collecte des données et la production des fiches en interne) / **Revue de projet** (Favoriser la participation de tous à l’observatoire) / **Carnet “réussir son projet pédagogique”** (Compléter la ressource disponible au CAUE / Compléter la ressource disponible au CAUE / Assembler la ressource des partenaires / Favoriser la participation de tous à l’observatoire.

**Investissement approximatif :**

X jours de préparation formation, 4 jours de formation, x jours de production du carnet séquence pédagogique, x jours de production du carnet de recommandations,...

4 - Accompagnement partenarial

Partenariat sur 2 ans (commune et structure(s) du territoire), appel à projet, accompagnement sur l’année suivant une démarche définie, restitution en présence des différents établissements et partenaires, valorisation pérenne du projet (portail)

**“… Ma ville, Mon patrimoine” : Comprendre l’histoire de sa commune à travers son patrimoine et imaginer son évolution.**

Accompagnement (démarche et ateliers) d’un ou plusieurs établissements d’une commune engagée dans la sensibilisation ou la participation des publics avec l’appui d’une ou plusieurs structures locales à définir (Structure départementale ? Association locale ? Culturelle ? Scientifique ? Artistique ?…)

*Liens au programme d’actions :*

*VA : Consolider les partenariats et les rendre visibles,* Rencontrer les partenaires pour présenter le CAUE

TC : **Valorisation des ateliers pédagogiques** (Outiller les adhérents dans leur démarche de projet en lien avec le territoire)

SC : **Evénement restitution** (Contribuer à des rencontres partenariales en lien aux situations de conseil)

E : **Carnet valeur d’exemple (action de médiation)** (Publier des carnets d’opération en lien à la saison culturelle (publication numérique)) / **Valorisation sous forme de conversation** (Produire des conversations sur des situations de projets exemplaires accompagnées par le CAUE) / **Portail communal** (Mettre à jour les portails territoriaux) / **Portail de projet**

SPASS : **Portail du projet** (Compléter la ressource disponible au CAUE) / **Portail de la structure partenaire** (Assembler la ressource des partenaires) / **Portail communal** (Qualifier les ressources documentaires) / **Fiches marqueurs ?** (Favoriser la participation de tous à l’observatoire)

2019-2020 : Bavay, ma ville, mon patrimoine (Ville de Bavay, Communauté de communes du Pays de Mormal, Service archéologique du département, Forum Antique de Bavay, 2 écoles primaires, 2 collèges) > **Epoque Gallo-Romaine**

2020-2021 : Année bilan et construction du nouveau partenariat

2021-2022 : Roubaix ? Croix ? Wattrelos ?, ma ville, mon patrimoine (Ville de Roubaix ? Croix ?, Villa Cavrois ?, Le Non lieu ?, collège Saint Joseph ?.... ) > **Epoque Industrielle**

2022-2023 : Année bilan et construction du nouveau partenariat

2023-2024 : Epoque Moderne ? (Association des villes fortifiées ? , villes de Septentrion, ….)

**Investissement approximatif :**

5 jours + x ½ journée par atelier soit :  
½ journée premier contact avec 1 partenaire, ½ journée réunion avec tous les partenaires, 1 journée montage du projet + préparation appel à projet, ½ journée rencontre avec les établissements qui ont répondu, ½ journée formation SPASS pour que chaque structure crée son portail et sache créer des fiches ressources, ½ journée rencontre établissement et finalisation du projet, ½ journée de terrain + 1 journée préparation ateliers + x ateliers de 2 heures avec 3 intervenants CAUE / classe (x ½ journée supplémentaire par atelier)